

BULLETIN  
DE LA  
CHAMBRE DE COMMERCE  
du District de Montreal.

MONTRÉAL, 1er JANVIER 1901.

SOMMAIRE

	PAGES
1. Le chemin de fer "Grand Nord".....	109
EDITORIAL :	
2. A nos lecteurs.....	112
3. Distinction honorifique.....	112
4. Actes de la Chambre, résumé, etc.....	112
5. Le diplôme des récompenses de l'Exposition de 1900.....	115
6. Rapport sur la réglementation de la pêche et la mise en conserve des homards (Suite).....	115
7. Nécrologie.....	116
8. Liste des membres de la Chambre de Commerce pour 1901.....	117
9. Le Calendrier.....	120
10. Relevé de la température, etc., pour le mois de décembre.....	120

**Le chemin de fer "Grand Nord"**

(Traduit de la GAZETTE de Montréal.)

On a terminé et inauguré, au commencement de novembre dernier, la nouvelle ligne ferrée du chemin de fer du Grand Nord, et, à l'heure présente, des trains directs, tant de voyageurs que de marchandises, circulent sans rupture de charge, depuis Parry Sound, sur la Baie Georgienne, jusqu'à Québec, — soit, un parcours de 550 milles ; et, la première cargaison de grains, — 110 chars, — qui avait été amenée depuis Depot Harbor jusqu'à Québec dans le cours de ce même mois, après avoir été emmagasinée dans le superbe élévateur de la Compagnie, sur le bassin Louise, a été transbordée dans le steamer Albanian de la ligne l'Eyland, en partance pour l'Europe.

Il ne faudrait pas croire que l'importance économique de cette voie ferrée réside uniquement dans le mouvement de *transit* (through traffic) très important, nous n'en doutons aucunement, qu'elle est appelée à créer et à développer, du moins pour ce qui est des céréales, — entre l'Ouest Américain et l'Europe ; mais elle aura très certainement pour résultat connexe de développer, dans une très large mesure, les ressources naturelles de cette section de la Province de Québec qu'elle traverse.

On se fera une idée bien imparfaite, il est vrai, mais suffisante pour l'instant de ce qu'elle est appelée à faire pour la province de Québec dans le domaine du mouvement de *transit*, en partant de ce fait qu'elle va ouvrir au seul commerce d'exportation du grain du Nord Ouest, une route entre Duluth et Liverpool, via Parry Sound et Québec, qui est plus courte de 800 milles que celle des grands lacs, via Buffalo et New-York.

En effet, cette dernière route comporte entre Duluth et Buffalo : 997 milles de navigation par les lacs ; 150 milles de transport par voie ferrée (N.-Y. C. & H.R.R. R.) de Buffalo à New-York et, enfin, 3,130 milles de transport par mer de New York à Liverpool : soit une distance totale de 4577 milles.

Par la nouvelle voie du Parry Sound, on a : de Duluth à Parry Sound, par les lacs, 575 milles ; De Parry Sound à Québec, par voie ferrée, (C. A. & G. N. Ry) 550 milles et, de Québec à Liverpool, via le Détroit de Belle Isle, 2,650 milles ; soit un parcours total de 3,775 milles, c'est-à-dire 802 milles de moins que par la voie "Buffalo-New-York"

Parry-Sound, qui est sans contredit le meilleur des ports de la Baie Georgienne, est en outre, sur la route des vaisseaux qui font le service entre Duluth et Chicago, et l'Est. Voilà pour l'ensemble du parcours.

Quant à la route de terre, c'est-à-dire la section de Parry Sound à Québec, c'est aussi près qu'il est possible de le désirer, l'alignement droit ou le tracé à vol d'oiseau, (air line).

L'économie considérable dans la distance, la possibilité dans laquelle on est d'utiliser des bateaux à grand tirant d'eau et à très fort tonnage, ce qui est impraticable dans le cas de la route de Buffalo, — l'abaissement inévitable des frets pour la partie de la voie d'eau ; d'un autre côté, un profil presque exempt de rampes à forte inclinaison sur la route de terre, — toutes ces conditions réunies font que la nouvelle ligne ne peut manquer de devenir dans un avenir prochain, la voie d'écoulement naturelle de la plus grande partie du commerce du Nord-Ouest américain.

Quoique la route du St Laurent, à cause de sa position géographique exceptionnelle, semble être le canal naturel du commerce des états du Nord-Ouest qui sont placés sur la même latitude, elle n'a pas cependant jusqu'à présent du moins, détourné une proportion satisfaisante de ce commerce ; c'est ce que Sir William Van Horne écrivait du reste tout récemment aux actionnaires de la Canadian Pacific Railway, lorsqu'il disait que la proportion de son trafic venant des Etats-Unis n'est que les 5 p. c. de l'ensemble. Mais il ne faut pas oublier que le Grand-Nord est dans une situation entièrement différente, sans compter que les avantages présentés par cette nouvelle ligne, et qui tiennent surtout à sa position géographique, sont tellement grands et d'une évidence si incontestable qu'elle aura pour effet d'opérer une diversion inévitable d'une grande proportion du trafic venant des Etats du Nord Ouest et en destination de New-York via Buffalo. En admettant que cette diversion ne comporte que 10 p. c. environ du trafic en destination de New-York, ou si encore, la route du St Laurent pouvait s'assurer l'accroissement normal annuel de ce commerce, on a dé-

montré que le mouvement par la voie du St. Laurent, serait de ce seul fait, immédiatement doublé.

En effet, la statistique établit que le mouvement maritime du port de Buffalo ainsi que le tonnage qui passe dans le canal du Sault Ste Marie, et dont une grande proportion devrait dans un avenir rapproché, suivre la voie du St. Laurent, — représentent chacun largement 75 p. c. du tonnage du port de Londres qui est pourtant réputé le premier port maritime du monde. Il est juste de rappeler que ce port est visité par des vaisseaux venant et en destination de toutes les parties du monde et qu'il est ouvert pendant 12 mois de l'année, tandis que le port de Buffalo ainsi que le Canal du Sault Ste Marie ne sont ouverts que pendant la saison de navigation, ou 7 mois par année.

Le mouvement de ce canal pendant la saison de navigation, c'est-à-dire pendant les seuls 7 mois de l'année 1898, a été de 16,500,000 tonnes tandis que celui du canal du Suez, pour les douze mois, n'a été que de 8,500,000 tonnes, soit 50.9 pour cent de celui du Sault Ste Marie.

Le Canada Atlantique traverse, entre Annprior et Parry Sound, soit une distance de 150 milles,—un territoire de forêts qui est réputé la zone la plus riche en bois de pin de toute la province d'Ontario. Un grand nombre de moulins y sont actuellement en activité et on est en train d'en construire de nouveaux tout le long du parcours, de sorte que, à l'heure présente, le bois de service peut s'exporter directement en Angleterre, par voie ferrée, via Québec. (1)

Entre Québec et Hawkesbury, le Grand Nord va écouler le trafic d'un district bien peuplé et jusqu'à présent, privé de voies de communication de toutes natures, le St Laurent étant trop éloigné pour en permettre l'utilisation dans des conditions économiques satisfaisantes. Le chemin de fer aura donc en outre du trafic de transit, un trafic local considérable, en bois de charpente, en foin, pâte de bois, en fer, etc. Il traverse également un district agricole excellent qui fait vivre largement, une population industrielle qui cultive avec un rare succès des céréales de toute nature, sans compter le tabac, dont la culture est, pour ainsi dire spécialisé dans cette section de la Province.

Les chiffres du bureau des statistiques, à Ottawa, établissent pour les huit Comtés traversés par cette ligne, d'abord une population de 152,000 âmes ; un rendement agricole annuel de 3 millions de minots de grains ; 1,600,000 livres de tabac ; 300,000 tonnes de

foin ; 4 millions de livres de beurre et fromage, 3,200,000 pieds cubes de bois de charpente, tant en pin blanc qu'en pin rouge, en chêne, en orme, en noyer et en bouleau, et, plus de 1,200,000 billots ; en outre, les moulins à pâte de bois (c'est avant la construction du nouveau moulin de Grand' Mère) avaient produit pour \$245,000 de pâtes, tandis que les moulins à scie avaient produit pour \$1,112,000 de bois de service de toute nature.

Le chemin de fer longe, pour ainsi dire, la base des Laurentides, situation qui aura pour effet de mettre en rapport un plus grand nombre des pouvoirs d'eau qui abondent dans cette section du pays, et parmi lesquels, il faut mentionner les incomparables pouvoirs hydrauliques de Grand' Mère et de Shawenegan, sur la rivière Saint-Maurice ; de Saint-Jérôme, sur la rivière du Nord, et de Hawkesbury, sur la rivière Ottawa. Cette immense force motrice, grâce aux aux facilités de transport fournies par le nouveau chemin de fer, ne manquera pas d'être utilisée dans un avenir très prochain, pour des fins industrielles et par contre-coup, fournira son apport de trafic de transit à la Compagnie du Grand Nord.

Le pouvoir d'eau de Grand' Mère est actuellement utilisé, dans de larges proportions, par la Laurentide Pulp Company, Ltd, par exemple, dont le bureau de direction est constitué par Sir William Van Horne, président, R. B. Angus, vice président, et Russell Alger, secrétaire-trésorier, et qui emploie actuellement 2,000 ouvriers, dont un millier dans les coupes de bois, tandis que la balance est employée dans le service des usines.

Quoique cette installation n'utilise à l'heure présente, que 15,000 chevaux-vapeur sur les 100,000 disponibles, son rendement est déjà de 130 tonnes de pâte sèche par jour et 60 tonnes de *sulphid pulp*, en outre de 40 tonnes de papier et de 30 tonnes de carton ; sans compte 15 à 20 millions de pieds de pin blanc, de pin rouge et d'épinette par année.

Comme conséquence de la construction de cette usine, il a été créé, dans le laps de deux ans et demi, une ville industrielle, dont la population chiffre déjà 4,000 âmes.

En outre de leur valeur industrielle, les chutes de Shawenegan présentent une valeur *pittoresque* incalculable, et la nouvelle ligne, en les rendant plus faciles d'accès, ne manquera pas de profiter du courant de touristes qui commence déjà à se diriger de ce côté, et qui ne manquera pas de prendre des proportions en rapport avec le cachet pittoresque du pays traversé.

Voici ce qu'en dit Elisée Reclus dans la grande géographie publiée par la maison Hachette de Paris (1)

(1) Liste des Stations du G. N. Ry.—Hawkesbury, Grenville, Lachute, St-Jérôme, New-Glasgow, Ste-Julienne, Joliette, St-Norbert, Ste-Ursule, St-Boniface, Shawenegan Falls, Grand' Mère, Garneau Junction, St-Tite, Ste-Thecle, N.-D. des Anges, Rivière à Pierre Junction, St-Raymond, Lac St-Joseph, Indian Lorette et Québec.

(1) NOUVELLE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, Amérique boréale XV, p. 454, Elisée Reclus. C. O. Beauchemin & Fils.

Après l'Ottawa, le plus fort affluent du St-Laurent du moins dans la partie fluviale, est le Saint Maurice, qui naît dans la hauteur des terres, entremêlant ses sources avec celles de la Gatineau. Des lacs, encore des lacs forment le torrent, d'autres lacs lui envoient de droite et de gauche ses affluents; le Saint Maurice est déjà un fleuve plus grand que la Loire ou la Garonne lorsqu'il arrive au bord du plateau de syénite d'où il s'élançe pour entrer dans la plaine du St-Laurent. La chute du *Chaounigan* n'est qu'une cataracte de plus dans un pays qui en compte des milliers, toutes remarquables par leur puissance, leur grâce ou les accidents variés du paysage environnant; pourtant le *Chaounigan* paraît encore merveilleux après toutes ces chutes, à la fois par la masse des eaux et par les gradins en spirale de son couloir.

En amont le fleuve s'est divisé en deux grands bras et en plusieurs coulées secondaires entourant des îles boisées. D'un promontoire situé au milieu du gouffre on voit les eaux accourir et s'abattre de tous côtés dans un cirque immense, le "remous du Diable," où elles entrecroisent leurs vagues et les ruent contre les rochers; puis, tout-à-coup, le fleuve se rétrécit à un goulet de 28 mètres en largeur, dans lequel s'engloutit, toute la masse des eaux sous une paroi surplombante; les billes (billots) que les bucherons lancent du haut du plateau par une glissoire latérale et qui plongent dans le flot à l'issue de la chute vont souvent se heurter contre ce roc, sur la rive opposée. Immédiatement au-dessous de la cataracte tonnante, le Saint-Maurice, par un contraste soudain, s'épanouit en un vaste lac où tournoie le courant...."

En voilà plus qu'il ne faut pour attirer le touriste.

Du reste, la *Shawenegan Water & Power Co*, qui a fait l'acquisition de ce pouvoir hydraulique unique, dont la tête d'eau est de 140 pieds, — est en train d'y faire des travaux de canalisation et d'installation bien plus importants que ceux de Grand-Mère, en vue d'utiliser cette source inépuisable d'énergie, perdue jusqu'à présent pour des fins industrielles.

A cet effet, un canal ou *coursier* "head-race" de 700 pieds de longueur, par 100 pieds de largeur, par 20 à 30 pieds de profondeur qui doit amener l'eau à l'usine de la force, et qui emploie 700 ouvriers, 3 locomotives et voie étroite, plusieurs perforieuses à vapeur "rock drills" sans compter les appareils de levage, a été pratiquée dans le roc vif. Le cube des déblais en roche est de 7000 yds cubes par jour. La force du pouvoir d'eau naturel est évaluée à 200,000 chevaux, dont 60,000 vont être disponibles lorsque ce canal ainsi que les installations complémentaires seront terminées. On va construire incessamment une *papeterie* (paper mill) d'une capacité de production, de 300

tonnes de papier par jour, soit un rendement quadruple de celui de l'usine de Grand-Mère.

La "Pittsburg Reduction Co" de Pittsburg, qui est réputée actuellement, la plus grande fabrique d'aluminium du monde, a établi à *Shawenegan* une installation électrolytique pour la fabrication de l'aluminium, qui utilise 10,000 chevaux. La "Shawenegan Carbide Co" va aussi procéder sous peu à la construction d'une fabrique de *carbure de calcium*, elle utilisera pour cette fin d'abord 10,000 chevaux avec l'entente que cette force pourra être portée à 30,000.

Plusieurs industries de produits chimiques ou électro-chimiques, ont également retenu de la force; une immense filature de coton, entre autres, doit s'y construire très prochainement.

On voit par cet exposé bien incomplet, que la nouvelle ligne aura pour effet non seulement de faire de Québec, et surtout de son port, un des centres d'exportation du grain, les plus importants du Nouveau-Monde, mais, qu'elle aura également pour résultat de contribuer à créer, grâce aux nombreuses industries qu'elle va faire surgir le long de sa ligne et qui sans elle n'aurait certainement pas été créés—de nouveaux courants de trafic sur les autres ports du St-Laurent, Trois Rivières entre autres et même Montréal par la Terminal Ry (1). A ces titres on peut dire sans exagération que cette ligne est, sans contredit, l'événement économique canadien le plus important de cette fin de siècle.

Le fait d'avoir mené une entreprise de cette importance à bonne fin, constitue en soi, un brevet de capacité, — ceux qui ont été mêlés de près ou de loin de telles entreprises en savent quelque chose — aussi sommes nous heureux d'être en mesure de signaler à nos lecteurs les noms des créateurs de ce nouvel outil de civilisation.

Le bureau de direction comporte les noms bien connus et la plupart, bien canadiens, suivants: L'Hon. G. P. Garneau, C. L., président; l'Hon. John Sharples, C. L., vice président; James McNaught, de New-York, second vice-président; H. H. Melville, de Boston, troisième vice-président; Messieurs John C. Ross, Victor Chateaubert, l'hon. Jules Tessier, Orateur de l'Assemblée législative, directeurs; J. G. Scott, gérant-général; A. E. Doucet, ingénieur en chef et N. T. Fraser, agent-général du service des voyageurs et des marchandises.

J. H.

(1) Rédaction.

**BULLETIN**  
DE LA  
**CHAMBRE DE COMMERCE**  
du District de Montréal.

PUBLICATION MENSUELLE.

**COMITE DE RÉDACTION.**

MM. L. E. GEOFFRION,	PRESIDENT.
D. MASSON,	
H. A. A. BRAULT,	VICE-PRÉSIDENTS
L. E. MORIN, PÈRE.	JOS. CONTANT.
J. X. PERRAULT.	A. V. ROY.
HON. A. DESJARDINS,	
JOS. HAYNES, SECRÉTAIRE.	

*Publié par les soins et sous le contrôle du "Comité de Rédaction."*  
*La Chambre de Commerce du District de Montréal, ni son Comité de Rédaction ne sont responsables des opinions exprimées par les auteurs des articles publiés dans le "Bulletin."*

*Pour les articles non signés : — Jos. Haynes.*

*Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce du District de Montréal.*

*N. B. — Les "cotisations" courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est, pour les présentations faites dans le dernier semestre de l'année, auquel cas, la somme à verser sera proportionnelle au temps à courir. Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre "Chambre" tant qu'on ne donne pas sa démission par écrit et à la condition qu'on ait soldé les arrérages.*

LE SECRÉTAIRE.

## Editorial

### A Nos Lecteurs.

Le Comité de Rédaction du BULLETIN présente à Messieurs les Membres de la Chambre, ainsi qu'aux lecteurs et amis du BULLETIN, ses meilleurs souhaits de bonne année pour 1901, première année du XX siècle.

### Assemblée Générale Mensuelle.

MM. les Membres sont convoqués en assemblée générale mensuelle pour Mercredi le 9 Janvier à 3-30 heures du soir au siège de la Chambre, No 83 rue St Jacques.

### Distinction honorifique

La Chambre de Commerce du District de Montréal se félicite de l'heureuse décision prise par le gouvernement français à l'endroit de M. Emile Galibert, Président de la Chambre de Commerce Française, en lui conférant le grade de chevalier de la Légion d'Honneur. Elle est heureuse de voir honorer par cette haute distinction, le travail persévérant allié à l'intégrité commerciale la plus complète.

RÉDACTION.

## Actes de la Chambre

### Résumé des procès-verbaux des séances de la Chambre et du Conseil.

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL, MERCREDI LE 28  
NOVEMBRE 1900.

Sous la présidence de M. L. E. Geoffrion, président,

Etaient présents :

MM. D. Masson, 1er V.-P.,	H. A. A. Brault, 2e V.P.,
Guil. Boivin,	Jos. Contant,
C. H. Catelli,	S. Lachance,
L. E. Morin, père,	D. Parizeau,
Hon. J. D. Rolland,	L. J. A. Surveyer,
Hon. Alph. Desjardins, anc. P.,	J. X. Perrault, mem. hon.

et le Secrétaire.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal, et sur la déclaration du Secrétaire qu'il n'y a rien de particulier à noter dans le courrier de la semaine, on passe à l'article "Rapport de comités."

Le premier rapport est celui du comité de l'Industrie des Transports et se résume dans la résolution suivante qui est soumise au Conseil par le comité :

#### RAPPORT :

*Considérant* que la route du Saint-Laurent est la voie naturelle des produits de la vaste région riveraine des grands lacs et des prairies de l'Ouest ;

*Considérant*, d'un autre côté, que le gouvernement fédéral a dépensé des sommes considérables pour la canalisation, la rectification du chenal, le balisage et l'éclairage des côtes, ainsi que pour l'outillage des ports ;

*Considérant*, en outre, que les travaux de creusement et d'élargissement du chenal entre Montréal et Québec ont largement contribué à diminuer les dangers de la navigation transatlantique entre ces deux ports ;

*Considérant*, enfin, que, malgré tous ces travaux, améliorations, etc., les taux des assurances maritimes continuent à être excessifs et dommageables au commerce d'importation et d'exportation par la voie du Saint Laurent ;

*Résolu* : Que cette Chambre de Commerce prie humblement le gouvernement de nommer une Commission Royale pour faire une étude complète de la question.

Immédiatement après la lecture du rapport, M. C. H. Catelli, appuyé par M. Brault, propose l'amendement suivant :

" Cette Chambre joint ses instances respectueuses à celles déjà faites au gouvernement pour qu'il s'enquiert sans aucun retard au moyen d'une Commission Royale, des causes de l'élévation des taux d'assuran-

ces maritimes, et apporte un remède au mal dont on se plaint ;

“ *Considérant*, d'autre part, que les lenteurs inévitables d'une telle enquête seront cause qu'elle n'apportera aucun remède immédiat à l'état de choses existant, et que d'un autre côté, le renouvellement des assurances maritimes, pour la saison prochaine, se fait dès l'hiver, et que le commerce continuera de subir l'arbitraire jusqu'à ce qu'une législation intervienne pour protéger les intérêts lésés du commerce ;

“ *Considérant* encore, que les compagnies d'assurances se prétendent justifiées dans leur action, en attribuant l'élévation de leur taux aux dangers particuliers que présente la route du Saint-Laurent, et que les expéditeurs ne sauraient être tenus responsables du bon entretien de cette voie qui incombe exclusivement au gouvernement ;

“ *Attendu* que le mal est déjà grand et que son effet pourra bien être de détourner dans une plus grande mesure encore le commerce de sa route naturelle par le Saint-Laurent, au profit des ports américains, et, vu que la route du Saint-Laurent doit présenter autant de facilités au commerce canadien que la voie des ports américains ;

“ Que déjà, la sollicitude du gouvernement, pour faire face à un besoin pressant, s'est déjà manifestée de différentes manières ;

“ *Résolu* : Que, et afin de parer au mal signalé plus haut, le gouvernement soit respectueusement prié de s'entendre avec les compagnies d'assurances pour qu'elles assument les risques de la voie du Saint-Laurent aux mêmes taux que pour les ports de Boston, New-York, etc., avec l'entente préalable que, sur justification par les compagnies, de pertes subies sur la route du Saint-Laurent, dont le montant dépasserait les primes perçues, le gouvernement s'engagerait à solder la différence, jusqu'à concurrence des taux actuels.”

Il y a alors sur cette question débat, auquel prirent part MM. Brault, l'Hon. Alph. Desjardins, Jos. Contant, C. H. Catelli et J. X. Perrault.

L'ameudement est ensuite mis aux voix et perdu. Le rapport du comité se trouvant, par conséquent, adopté et le Secrétaire est invité à en faire parvenir des copies à qui de droit.

A l'article “ *Matières nouvelles* ” : M. J. X. Perrault parle au long des avantages que le pays réaliserait dans l'établissement d'un hôtel pour la frappe de nos monnaies.

Après une longue discussion à laquelle prirent part l'Hon. Alph. Desjardins et M. Guil. Boivin, la question, qui avait déjà été étudiée dès 1897 par un des comités permanents, dont le rapport était favorable à

l'établissement d'une telle institution, la question, disons nous, reste sans solution.

M. Guil. Boivin revient ensuite sur la question des brevets. On se rappellera, qu'à une séance antérieure, M. Boivin s'est plaint des lenteurs inexplicables de notre Bureau des Brevets. Il revient aujourd'hui à la charge armé de certains documents, dont il donne communication au Conseil ; lequel décide de référer cette question au comité de l'Industrie manufacturière, avec l'entente que M. J. A. Marion, de la raison Marion & Marion, solliciteurs de brevets, soit convoqué à telle réunion de ce comité.

A l'article “ *Proposition de nouveaux membres* ”, MM. C. H. LeTourneux et Jos. LeTourneux, marchands de cette ville, sont présentés par M. L. E. Morin, père, comme candidats à cette Chambre ; lesquels seront définitivement admis à l'assemblée générale prochaine.

Et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

SÉANCE DE MERCREDI, LE 5 DÉCEMBRE 1900

Sous la présidence de M. L. E. Geoffrion, Président.

Immédiatement après la lecture du procès verbal, le Secrétaire fait le dépouillement du courrier qui comporte :

Une lettre du Ministère de la Marine et des Pêcheries accusant réception de la résolution adoptée par cette Chambre au sujet des taux appliqués par les assurances maritimes au commerce qui suit la voie du Saint-Laurent.

Une lettre du Premier Ministre dans le même sens.

Une lettre de la Great Northern Railway Company of Canada au sujet des remerciements votés par la Chambre à cette Compagnie pour la gracieuse invitation qu'elle avait bien voulu faire tenir au Président et au Secrétaire de la Chambre à l'occasion de l'inauguration de sa ligne et de son élévateur à Québec.

Une lettre du gérant de la “ *Montreal Terminal Railway Co.* ” dans le même sens.

Une communication du Député Maître des Postes de Montréal au sujet du port des lettres pour les nouvelles colonies de la rivière Orange et du Transvaal. Cet avis comporte qu'à partir du 1er décembre prochain, le port des lettres pour ces deux pays sera de deux centins par demi-once.

Le Secrétaire donne ensuite une liste des brochures, livres bleus, etc., reçus pendant la semaine. Il attire tout spécialement l'attention de la Chambre sur une série de brochures présentées à la Chambre par M. J. X. Perrault, et qui ont été publiées par le gouvernement pour être distribuées pendant l'exposition de Paris.

En voici les titres :

La Puissance du Canada ;  
 La Province de Québec ;  
 L'Horticulture au Canada ;  
 Les produits alimentaires ;  
 Nos richesses forestières ;  
 L'Agriculture ;  
 Le bois de pulpe ;  
 Les animaux à fourrures et les poissons, etc.,  
 monographies qui ont produit un excellent effet en France et en général, à l'étranger.

M. L. E. Morin, père, qui se lève pour proposer un vote de remerciements au donateur, suggère que ces livres soient mis sur la liste des livres de lectures scolaires.

A l'article "Rapports de comités," le comité spécial, composé de MM. L. E. Geoffrion, Président, H. Laporte et D. C. Brosseau, chargé d'étudier la question de la contrebande qui se pratique à Lacolle, présente son rapport dont voici la teneur :

"L'attention de cette Chambre ayant été attirée d'une manière toute spéciale, par une requête portant la signature de plusieurs marchands intéressés, sur la contrebande qui se pratique sur la frontière du Canada et de l'Etat de New-York, dans le voisinage des paroisses de Lacolle, de St. Paul de St. Valentin, St. Cyprien, Napierville et St. Armand, des articles suivants: l'huile de charbon, les cotonnades, les hardes faites, la ferronnerie, le tabac et la chaussure, etc.;

"*Considérant* que les intérêts des marchands de ces localités et du commerce du Canada en général, sont gravement compromis, par suite de la concurrence ruineuse que leur font les personnes qui écoulent ainsi leurs marchandises introduites en contrebande;

"*Considérant*, d'un autre côté, que cette Chambre, après s'être assurée du bien fondé de ces faits, désire attirer l'attention du gouvernement sur cet état de choses, qui est très préjudiciable à tous les marchands de l'endroit ;

Pour ces raisons :

"*Il est résolu*—Que cette Chambre prie respectueusement l'Honorable Ministre des Douanes de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cette contrebande si désastreuse pour les manufacturiers, ainsi que pour les marchands des localités plus haut énumérées."

Ce rapport est adopté et le Secrétaire reçoit instructions d'en transmettre des copies au Ministre des Douanes.

La question de l'usure ayant été remise à l'ordre du jour, à la demande générale, lecture est donnée d'une résolution adoptée à cette fin en avril 1899.

Après un débat, on arrive à la décision de préparer un mémoire qui sera adressé au Sénateur Dandurand dès l'ouverture du prochain Parlement.

A l'article "Matières nouvelles," M. J. X. Perrault reprend la question de la navigation hivernale. Il parle longuement sur la question avec preuves à l'appui de ce qu'il avance. M. Perrault annonce, pour la prochaine séance du Conseil, la présence d'un spécialiste dans la matière, le capitaine B. B. Inman, de Duluth, qui fera une conférence sur ce qui se pratique à Duluth, et en général, dans les grands lacs.

Prenant occasion de la remise à l'étude, par le Conseil de la question de la refonte des règlements ayant trait à l'élection des conseillers, et en présence du fait que le comité de Législation a décidé, à sa dernière réunion, de référer la question à la Chambre réunie en assemblée générale, M. J. D. Couture présente, à titre d'avis de motion, une nouvelle clause en amendement aux règlements et qui se lit comme suit :

"La mise en nomination des anciens Conseillers au nouveau Conseil, sera sujette à la condition que ces candidats aient assisté *au tiers au moins* des séances du Conseil pendant l'exercice écoulé."

Cet amendement est référé au comité de Législation qui est invité à préparer un rapport pour la prochaine assemblée générale.

M. Jos. Fortier parle de l'urgence qu'il y aurait de prier le gouvernement de vouloir bien nommer des *agents d'affaires* chargés de prendre les intérêts du commerce canadien et d'aviser le gouvernement sur ce qui se fait, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, dans les pays étrangers.

MM. Jos. Contant, L. E. Morin, père et J. X. Perrault parlent longuement sur la question dans laquelle ils abondent.

Il est décidé de référer, pour étude, cette très importante question à un comité spécial composé de MM. Jos. Fortier, J. X. Perrault, L. E. Morin, Jos. Contant, H. A. A. Brault et J. D. Couture. Et le débat est clos.

M. L. J. A. Surveyer suggère, appuyé par M. C. H. Catelli, que le comité dit "d'Arbitrage," soit à l'avenir, constitué exclusivement par les anciens présidents, le président d'office ainsi que les deux vice-présidents faisant également partie de ce comité.

Cette question est référée, pour étude, au comité de Législation.

MM. C. H. Le Tourneux et Jos. Le Tourneux, marchands quincailleurs de Montréal, sont ensuite admis à titre de sociétaires de cette Chambre.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DIPLOME DE L'EXPOSITION DE PARIS

REPRODUCTION DU DESSIN DE L'ARTISTE



SÉANCE DU CONSEIL, MERCREDI, LE 12 DÉCEMBRE  
1900

Sous la présidence de M. L. E. Geoffrion, Président.

Étaient présents :

MM. D. Masson, 1er V.-P., H. A. A. Brault, 2e V. P.,  
Jos. Contant, C. H. Catelli,  
C. P. Chagnon, Guil. Boivin,  
L. I. Boivin, Arm. Lalonde,  
J. X. Perrault, D. Parizeau,  
U. Garand, L. J. A. Surveyer,  
A. V. Roy, I. C., A. S. Hamelin,  
L. E. Morin, père.

Et sur invitation :

A. J. Corriveau, Capt. B. B. Inman, (Duluth)  
M. Kennedy, Henry Bulmer,  
U. P. Boucher, J. U. Gregory,  
Capt. L. E. Morin, C. Auger, Prés. des Pilotes  
Capt. Jos. Bernier, et le Secrétaire.

L'ordre du jour est suspendu et le Président présente à l'assemblée, le Capitaine B. B. Inman, de Duluth, qui fait un exposé documenté, avec modèles, etc., à l'appui de la navigation hivernale des grands lacs, de certains détroits et de la rivière du Sault Sainte-Marie.

Plusieurs questions sont posées au conférencier par MM. D. Parizeau, C. Auger, président des pilotes, A. J. Corriveau, J. U. Gregory, de Québec, Kennedy, ingénieur de la Commission du Port.

M. Inman est le constructeur d'un modèle nouveau de bateaux brise glaces qui diffère essentiellement, pour ce qui est de la configuration de la proue, du modèle anglais Armstrong, Withworth & Co et dont *L'Ermack* est le prototype.

Au lieu d'opérer par pression supérieure comme le dernier, il procède à la façon du *soe* d'une charrue, et par suite, brise la glace en la soulevant. En outre, afin de diminuer le frottement des glaces qui serait excessif, l'avant du bateau est beaucoup plus large que l'arrière; dans un bateau de 500 pieds la différence est de 10 pieds; de même que dans le cas de *L'Ermack*, ce bateau est dépourvu de quille; à noter: l'hélice d'avant est également supprimée et pour cause. (1)

Immédiatement après la conférence, M. J. X. Perrault propose que des remerciements soient votés au conférencier, ce qui est adopté à l'unanimité.

Et la séance est levée.

(1) Nos lecteurs sont référés au No de septembre du BULLETIN, pour une description de *L'Ermack*.

### Le Diplôme des Récompenses de l'Exposition de 1900

Pour l'exécution du Diplôme des Récompenses de l'Exposition de 1900, que nous publions aujourd'hui, grâce à la bienveillance de *l'Illustration de Paris*, qui nous en a prêté le cliché. Il a été ouvert un concours auquel prirent part 110 concurrents et dont M. Bonnat était le rapporteur. Cinq esquisses, celles de MM. Besnard et Vaudoyer, Maillard, Lançon, Rosset-Granger et Camille Boignard, furent d'abord choisies, et puis, finalement, ce fut ce dernier artiste, un jeune homme totalement inconnu, qui l'emporta sur ses concurrents renommés et reçut le prix de 10,000 francs.

Son œuvre, dont nous donnons la reproduction d'après le dessin original, se compose d'un grand cartouche destiné à recevoir le nom de l'exposant primé, et encadré de trois belles compositions représentant la récompense du travail; cette récompense est distribuée par la France à tous les travailleurs, soit des bras, soit de l'esprit.

M. Camille Boignard, est né à Avelesges (Sommes) le 23 février 1875. Il est ancien élève de l'école des Arts Décoratifs dont il obtint le grand prix en 1894.

La gravure de ce diplôme a été confiée à M. Didier. Aussitôt que l'impression en sera faite les exposants recevront la copie qui leur a été attribuée par le jury international, en même temps que la médaille officielle en bronze. Ce sera un travail d'une année au moins.

J. X. P.

### Rapport sur la réglementation de la Pêche et la mise en conserve du "Homard."

(SUITE)

A Lunenburg, la pêche du homard commence dès le premier janvier. Le homard qu'on prenait, s'expédiait vivant à Boston, et on peut avoir une idée de l'importance de ces expéditions en consultant le tableau suivant qui ne contient pourtant que les expéditions du port de Yarmouth et pour la seule campagne de 1896 :

Date	Nombre de paniers	Valeur
1896 — Janvier.....	3,382 .....	\$33,999
Février.....	2,395 .....	28,330
Mars.....	1,802 .....	23,587
Avril.....	10,669 .....	70,594
Mai.....	6,979 .....	53,983
Juin.....	4,341 .....	34,693
Juillet.....	989 .....	8,766
	20,557	\$253,952

La pêche est outrée à Ingonish, ainsi qu'à l'Ardoise. A Meat Cove, la manière d'opérer présente de sérieuses objections. Les pêcheurs manquent de prévoyance à tendre un aussi grand nombre de trapes dans le voisinage immédiat les unes des autres. Plusieurs fabriques exploitent les mêmes fonds, ce qui aura pour résultat inévitable de les ruiner.

A Georgetown, dans l'île du Prince-Edouard, quelques paqueurs considèrent que la dernière campagne est la plus mauvaise de la dernière décennie.

Il y a un trop grand nombre de homarderies; ainsi, à Miminegash, sur une distance de 25 milles, on compte quatorze homarderies; c'est beaucoup si l'on se base sur le rendement de ces fonds.

Aussi y a-t-il diminution dans la pêche :

A Newport, par exemple, on constate une forte diminution sur l'année précédente.

Aux îles de la Madeleine, là où il y avait dix bateaux de pêche l'année précédente, il y en a maintenant vingt.

En voilà plus qu'il ne faut, je crois, pour établir d'une manière indiscutable que la pêche au homard avait été outrée; — qu'au point de vue de la taille et de la quantité, il y a eu diminution; — il me reste à montrer maintenant par quels moyens condamnables, on ruine les pêcheries, et si on ne se hâte de prendre les moyens les plus radicaux pour mettre un terme au massacre, avant peu le homard aura disparu de nos eaux.

J'ai donné plus haut un relevé du nombre de trapes employées pour la pêche du homard, afin de donner une idée plus complète de cette industrie et aussi pour mettre le lecteur en état de se faire une idée très imparfaite encore de la destruction qui se fait de ce crustacé, j'ai compilé le tableau ci-après :

	Homarderies	Trappes	Ouvriers employés
Nouvelle-Ecosse.....	231	645,167	5,185
Nouveau-Brunswick...	199	243,719	4,574
Île du Prince-Edouard	230	284,285	.....
Province de Québec ...	154	162,470	2,769

Le Surintendant des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse dans son rapport de 1896, dit :

“ J'ai lieu de croire que la loi ayant trait aux crustacés œuvés, est violée, non pas par les propriétaires de homarderies, mais par les pêcheurs. Presque toujours, lorsqu'un pêcheur retire de ses trappes un homard œuvé, il fait disparaître toute trace de *frai* en frottant le crustacé contre le platbord du bateau. C'est là le procédé auquel ils ont recours pour éluder les règlements. Si le Ministère offrait, par arrêté, dans chaque district, une récompense à ceux qui dénonceraient les contrevenants, il n'y a pas le moindre doute que cela aurait un bon effet.”

Il ne faudrait pas croire, cependant, que cette pratique est inhérente au Canada. Elle existe aussi en Angleterre, mais dans ce cas, le but est de recueillir les œufs que l'on vend séparément sous forme de caviar, tandis qu'ici ces œufs sont perdus.

Au cours d'une conférence qu'il faisait à l'exposition internationale des pêcheries de Londres, en 1883, sur la culture artificielle du homard, M. W. Saville Kent, attirant l'attention de l'auditoire sur les pratiques de pêcheurs de homards anglais, résumait ainsi qu'il suit, les causes qui ont le plus contribué à la ruine des pêcheries de homard, lesquelles peuvent se ramener à trois catégories :

- 1o Pêche à outrance ;
- 2o Destruction du crustacé au-dessous de la longueur réglementaire ;
- 3o Consommation des œufs pour l'alimentation.

Les gourmets achètent à prix d'or les œufs de homards qu'ils utilisent pour colorer certaines sauces qui servent de condiments très estimés. Du reste, on aura une idée de la quantité énorme de homards détruits en consultant le rapport de M. T. Wilmot, sur la culture artificielle du homard.

L'inspecteur Ford dit dans son rapport de 1896 :

“ Il a été exporté aux Etats-Unis, du seul comté de Shelburne, — au-delà de 3,000 tonneaux de homards vivants. — Il est clair que cet état de chose ne pourra durer bien longtemps. D'autant plus que malgré la surveillance exercée par les garde pêche, un grand nombre de homards *courts* sont détruits par les pêcheurs.

“ Des mesures énergiques devront être prises si l'on veut que cette branche de nos industries conserve indéfiniment l'importance qu'elle a acquise.”

L'inspecteur Pratt attire l'attention du gouvernement sur le fait que, par suite d'un règlement actuellement en vigueur dans l'Etat du Maine, [défendant de pêcher les homards de moins de 10½ pouces de longueur], quelques uns des fabricants de conserve de cet Etat, ont jugé à propos de traverser la frontière pour ériger des homarderies sur notre territoire.”

L. E. MORIN, père.

(A suivre)

## NÉCROLOGIE

Liste des membres de la Chambre décédés pendant l'année 1900 :

Forget, Lucien, décédé le 26 février 1900.	
Moore, T. F.	17 mai
Wurtele, A. C.,	16 juillet
Demers, Stanislas,	29 août
Lareau, H. W.,	20 décembre
Leclerc, Georges	27 “

**Liste des membres de la Chambre de Commerce pour l'année 1901.**

Aumond Alphonse...	Marchand, de la maison J. L. Cassidy & Cie.		
Arcand Zéphirin...	Marchand	111 St-Laurent.	
Armstrong C. N.	Gér. chem. de fer.	16 St-Sacrement.	
Angers Réal...	Marchand, de la maison Frothingham & Workman.		
Archambault Frs.	Marchand	1453 Ste-Catherine.	
Archambault Jos.	Marchand	1453 Ste-Catherine.	
Archambault Léon.	Marchand	198 St-Chs-Borromée.	
Archambault R. A.	Marchand	747 St-Denis.	
Ames H. B.	Echevin	180 St-Jacques.	
Amesse Jos.	Manufacturier	60 Nazareth.	
Auger Cleophas.	Pilote	Lévis.	
Boivin L. I.	Marchand, de la maison Boivin, Wilson & Cie		
Brosseau D. C.	Marchand	39 Bonsecours.	
Beauchemin L. J. O.	Marchand	256 St-Paul.	
Beauchamp A. A.	Marchand	1692 Notre-Dame.	
Boisseau Horace.	Marchand	54 Carré St-Louis.	
Boisseau Louis.	Marchand	63 St Gabriel.	
Beaubien Hon. Is.	Agriculteur	ch. 23 St. Ry. Cham.	
Bourassa J.-Bte	Boucher	18 Visitation.	
Barthe Comte de La.	Marchand	93 St-Frs-Xavier.	
Boivin Guillaume.	Négociant	Musée Eden.	
Benoit Z.	Chef Dépt. du Feu	Hôtel de Ville.	
Brissette Damase.	Commerçant.	Longueuil.	
Beauchamp J. C.	Comptable	17 Place d'Armes.	
Béique F. L.	Avocat.	313 N.-Y. Life Bldg.	
Bénard Toussaint.	Entrepreneur.	168 Cadieux.	
Brunet Joseph.	Entrepreneur.	30 St-Jacques.	
Brunet J. W. R.	Entrepreneur.	Mechanic's Institute.	
Bédard N. F.	Marchand	34 Foundling.	
Beauchamp L. E.	Marchand	1199 Ontario.	
Barsalou M.	Dir. Dom. Glass Co.	467 St Hubert.	
Bastien F. de S.	Avocat	76 St Jacques.	
Beaudry N.	Bijoutier.	270 St Laurent.	
Bayard F.	Manufacturier	978 St-Laurent.	
Braut H. A. A.	Négociant	1666 Notre-Dame.	
Bienvenu Tancrède.	Gérant de la Banque	Prov. du Canada.	
Berthiaume Hon. T.	Propriétaire	<i>La Presse.</i>	
Brisson Dr T. A.	Dir. Colonisation.	1546 Notre-Dame.	
Barbeau Henri.	Gérant de la Banque	Epargnes.	
Berger Chs.	Entrepreneur.	1604 Notre-Dame.	
Brunet J.	Sculpteur	Côte-des-Neiges.	
Bickerdike Robt.	Exportateur	32 St-Nicholas.	
Beaudin S.	Avocat.	1598 Notre-Dame.	
Beaubien Joseph.	Manufacturier.	Outremont.	
Brossard Henri.	Marchand	Laprairie.	
Bernard A.	Médecin	3627 Notre-Dame.	
Beaudry L.	Entrepreneur.	373 St-Hubert.	
Bastien Trefflé.	Entrepreneur.	118 Cherrier.	
Béland C. J.	Marchand	1379 Ontario.	
Beauchamp J. J.	Avocat.	54 St-Jacques.	
Balcer Georges	Agent consulaire de France,	Trois-Rivières.	
Bourret Arthur.	Officier de douane.	467 Berri.	
Bouthillier C. C. E.	Sec. Park & Island	R166 Elgin.	
Beauchamp Oscar.	Ass.-préfet.	St-Vincent de Paul.	
Beaubien L. de G.	Can. Produce Co.	St-Louis et Hôtel de V	
Bernard L. A.	Pharmacien.	1882 Ste-Catherine.	
Bélaïr Ludger.		56 Beaudry.	
Bourassa Aimé.	Marchand	Laprairie.	
Bergevin Achille.	Agent de change	203 N. Y. Life Blg.	
Bourbonnière Jules.	Electricien	850 St-Denis.	
Benoit Michel.	Liquidateur	1709 Notre-Dame.	
Bélanger L.	Notaire	58 St-Jacques.	
Bacon J. A.	Marchand	304 St-Paul.	
Bail George.	Entrepreneur.	1261a Hôtel-de-Ville.	
Boyer X.	Manufacturier	611 Beaudry.	
Bouthillier C., M. de		L'Ermitage-Richelieu.	
Bourgouin Hector.	Entrepreneur.	11 Souvenir.	
Beudet P.	Pilote	89 Massue, Québec.	
Bernier Jos.	Pilote	280 rue de la Reine, St-Roch, Québec.	
Bernier Capt. J. E.	Pilote	St-Joseph de Lévis.	
Bernier Charles.	Architecte	70 St-Jacques.	
Brodeur A.	Médecin	707 Sherbrooke.	
Bérubé J. P. L.	Sec. C. des Arts	Monument National.	
Bélanger Elzéar.	Marchand	1213 Notre-Dame.	
Bachand Ernest.	Entrepreneur.	Longueuil.	
Contant Jos.	Pharmacien	1475 Notre-Dame.	
Courtmanche O.	Marchand	1521 Notre-Dame.	
Cadieux H. C.	Libraire	1603 Notre-Dame.	
Crevier T.	Manufacturier	95 Craig.	
Charlebois C. T.	Peintre	342 St-Denis.	
Charron Frs.	Marchand	St-Hubert, P. Q.	
Chaput A. J.	Agent commercial	132 St-Jacques.	
Chouane James.	Contracteur.	30 Hutchison.	
Catelli C. H.	Manufacturier	31 Barelay.	
Chagnon A. T. A.	Contracteur	491 St-Hubert.	
Corriveau A. J.	Entrepreneur.	99 St-Jacques.	
Chouillou C. Alf.	Importateur	487 St-Paul.	
Cadieux L. A.	Agent d'affaires.	<i>La Presse.</i>	
Choquette F. X.	Juge	1128 Dorchester.	
Chagnon C. P.	Marchand	2203 Notre-Dame.	
Charbonneau L. L.	Manufacturier	482 St-Denis.	
Cardinal J. T.	Avocat.	1598 Notre-Dame.	
Carmel A.	Imprimeur	27 St-Vincent.	
Crevier L. J.	Epicier.	227 Coursol.	
Contant H.	Contracteur.	290 Beaudry.	
Cadieux H. G.	Contracteur	282 St-Chs-Borromée.	
Caron L. A.	Liquidateur	41 St. Ry. Chambers	
Charette J. H.	Comptable	Ch. 23 M. S. Ry.	
Couture J. D.	Marchand.	212 St-Laurent.	
Chaussé Chs.	Architecte	ch. 31 Imperial bldg.	
Comte Auguste	Agent général	1051 St-Denis.	
Coutlée J. L.	Notaire	ch. 24 Imperial bldg.	
Côté Elzéar.	Contracteur	1615 Notre-Dame.	
Corbeil A.	Fab. de chaussures.	71 St Paul.	
Couvrette A.	Entrepreneur	572 St-André.	
Chaussé Ed.	Marchand de bois	Papineau & Ste-Cater.	
Carrière Jos.	Entrepreneur	583 Berri.	
Campeau M. A.	Entrepreneur	165 Chaussé.	
Chaussé J. Alcide.	Architecte	153 Shaw.	
Chagnon Horace.	Entrepreneur	1214 St-André.	
Courtmanche F.	Marchand	Chambly canton.	
Courtmanche Jos.	Marchand	Chambly canton.	
Chapleau Pierre.	Entrepreneur.	699 St-Denis.	
Courtois J.	Agent d'assurance.	129 Visitation.	
Clément Alex.	Manufacturier	8 Albina.	
Clément Jos.	Manufacturier	8 Albina.	
Campbell Colin.	Nég. en vins	17 St-Jean.	
Cavanagh Ed.	Marchand	2547 Notre-Dame.	
Cousineau Ludger.		St Laurent, P. Q.	
Desjardins Hon. A.		410 Notre-Dame.	
Dupuis J. O.	Comptable	1709 Notre-Dame.	
Delorme Gustave.	Marchand	15 De Bresolles.	
Delorme C. E.	Marchand	15 De Bresolles.	
DeTonnancourt L. C.	Tailleur	8 Côte St-Lambert.	
Desormeaux Z.	Manufacturier.	6 De Bresolles.	
Deserres G.	Liquidateur	97 St-Jacques.	
Dufresne Ovide.	Marchand	Banque du Peuple.	
Demers P.	Marchand	2193 Notre-Dame.	
Ducharme G. N.	Banquier	280 Richelieu.	
Daniel W. F.	Imprimeur	25 Ste-Thérèse.	
Des TroisMaisons G.		1625 Notre-Dame.	
Décary Arthur.	Pharmacien.	1688 Ste-Catherine.	
Dubamel J. G.	Marchand	276 St-Paul.	
Drummond Hon. G. A.	Prés. Sugar Ref. Co	39 St-Frs-Xavier.	
Descarries J. A.	Avocat	5 Place d'Armes.	
Delorme Adhémar.	Epicier de la maison	Laporte, Martin & Cie.	
Dufort H.	Entrepreneur	26 Bishop.	
Dwyer John T.	Agent	132 St-Jacques.	
Duclos Jos.	Agent d'immeubles.	35 St-Jacques.	
Dubreuil T.	Liquidateur	97 St-Jacques.	
Doucet P.	Marchand	Côteau Station, P. Q.	
Décary Frs.	Entrepreneur.	55 St-Frs-Xavier.	
Desjardins Hubert.	Entrepreneur.	156 Pie IX.	
Davidson J.	Manufacturier.	474 St-Paul.	



Lavoie Joseph.....	Courtier.....	Iberville, P. Q.	Nadeau P. O.....	Marchand.....	3114 Notre-Dame.
Lamarche Jos.....	Entrepreneur.....	1465 Notre-Dame.	Normandin L. P.....	Agent d'assurance.	1731 Notre-Dame.
Leclerc Pierre.....	Fabricant et manuf.....	1078 St-Laurent.	Quimet Hon. J. A.....	Juge.....	1577 Notre-Dame.
Languedoc G. de G.....	Ingenieur civil.....	Standard Building.	Quimet Louis.....	Entrepreneur.....	715 Av. Hôtel de-Ville
La Vallée P. I. de.....	Ingenieur civil.....	Plessis-Trévis, près Paris.	Perrault J. X.....	Agronome.....	89 St-Denis.
Leduc Dr Jos.....	Pharmacien.....	1130 Dorchester.	Parizeau D.....	Marchand de bois.....	512 Lagauchetière.
Lebel J. P.....	Marchand.....	220 St-Paul.	Parent Geo. W.....	Agent d'immeubles.	92 St-Jacques.
Lapointe L. A.....	Hôtelier.....	431 Craig.	Paquette Jos.....	Manufacturier.....	59 Lacroix.
Lapierre Eugène.....	Industriel.....	1766 Notre-Dame.	Préfontaine Tous.....	Marchand de bois.....	C. Napoléon et Tracy.
Lapierre A.....	Ancien marchand.....	309 Sherbrooke.	Paupé Vitalien.....	Marchand de fruits.....	45 Côte St-Lambert.
Léveillé G. I.....	Entrepreneur.....	175 Maison neuve.	Pellerin J. H.....	Manufacturier.....	1961 Ste-Catherine.
Lebeuf L. Z.....	Entrepreneur.....	17 Drolet.	Préfontaine R.....	Avocat.....	318 Sherbrooke.
Laurier Médéric.....	Entrepreneur.....	278 St-Hubert.	Pépin Henri.....	Entrepreneur.....	Hull.
Lemoine Francis.....	Entrepreneur.....	262 Parc Logan.	Pérodeau Hon. N.....	Notaire.....	Ch. 305 N. Y. Life Bg
Lapierre A. H.....	Architecte.....	ch. 21 St. Ry Cham.	Pigeon Alphonse.....	Agent.....	135 Chevrier.
Labelle Jos. N.....	Marchand.....	2570 Notre-Dame.	Perrault Maurice.....	Architecte.....	15 Côte St-Lambert.
Lavoie F.....	Marchand.....	Parc Laval, St-Martin.	Picard Eugène.....	Entrepreneur.....	Bordeaux.
Lebeau Adolphe.....	Entrepreneur.....	747 Fabre.	Paupé F.....	Entrepreneur.....	193 St-Urbain.
Lafond Chs.....	Architecte.....	716 Berri.	Poirier Ferd.....	Editeur <i>Le Samedi</i> .....	35 St-Jacques.
Loranger Ls J.....	Avocat.....	1608 Notre-Dame.	Paquette P. E.....	Marchand.....	241 St-Laurent.
Lafleur I. L.....	Marchand de fer.....	1930 Notre-Dame.	Pigeon Victor.....	Agent.....	Longueuil.
Laprés J. N.....	Photographe.....	360 St-Denis.	Paré Georges.....	Courtier.....	58 St-Jacques.
Laferrière Ph.....	Insp. d'ass.....	157 St-Jacques.	Penny E. Goff.....	M. P.....	37 Canada Life Bldg.
LeSueur J. T.....	Voyag. comm.....	185 Av. Laval.	Poupart T.....	Marchand.....	Coin Roy et St-Hubert
LeTourneux C. X.....	Marchand.....	265 St-Paul.	Payette Louis.....	Entrepreneur.....	163 St-Hippolyte.
LeTourneux Jos.....	Marchand.....	265 St-Paul.	Pelletier Conrad.....	Avocat.....	25 St-Gabriel.
Laurin Séraphin.....	Entrepreneur.....	Bordeaux.	Perrault Jos.....	Architecte.....	17 Place d'Armes.
Morin L. E., Sr.....	Marchand.....	107 St-Jacques.	Piuzé N.....	Marchand.....	1427 Ste-Catherine.
Madore D.....	Marchand.....	283 St Paul.	Poindron A.....	Agent C. Franc.....	36 St-Frs. Xavier.
Mailloux P. P.....	Marchand.....	223 St-Paul.	Poirier L. E.....	Entrepreneur.....	198 St-Hubert.
Morin A. O.....	Marchand.....	229 Board of Trade Bg	Pratte Chs. L.....	Marchand.....	Longueuil.
Morin L. E., Jr.....	Marchand com.....	613 St-Paul.	Préfontaine Isaïe.....	Bourgeois.....	Imperial Building.
Martin N. P.....	Entrepreneur.....	158 Shearer.	Prévost C. A.....	Entrepreneur.....	677 St-Hubert.
Martin J. B. A.....	Epicier, de la maison	Laporte, Martin & Cie	Prévost A.....	Marchand.....	Ste-Geneviève.
McShane James.....	Courtier.....	112 University.	Provost J. J.....	Agent d'assurance.....	Joliette.
Marsolais G.....	Marchand.....	1469 Notre-Dame.	Prudhomme Alex.....	Marchand.....	1940 Notre-Dame.
Mariotti C.....	Sculpteur.....	17 Beaver Hall Hill.	Pratte Alex. F.....	Marchand.....	Longueuil.
Mireault Gilbert.....	Avocat.....	1608 Notre-Dame.	Picotte Pierre.....	Entrepreneur.....	85 Ste-Elizabeth.
Meunier Chs.....	Comptable.....	20 St-Jacques.	Quintal J. E.....	Epicier en gros.....	274 St-Paul.
Mathieu Euclide.....	Marchand.....	21 De Bresolles.	Quintal Jos.....	Marchand de grains.....	Board of Trade Bldg.
Mathieu Aimé.....	Marchand.....	21 De Bresolles.	Racine Alphonse.....	Marchand, de la maison	A. Racine & Cie.
Mathieu L. Z.....	Entrepreneur.....	217 Richelieu.	Robillard Jos.....	Négociant.....	1661 Notre-Dame.
Martineau P. G.....	Avocat.....	97 St-Jacques.	Reinhardt C. T.....	Manufacturier.....	529 Av. Hôtel de-Ville
Martin J. Albert.....	Comptable.....	457 Dorchester.	Robert Jos. C.....	Manufacturier.....	1025 Ste-Catherine.
Martin Frs.....	Marchand.....	158 Grand-Tronc.	Rolland Hon. J. D.....	Libraire.....	14 St-Vincent.
Marcotte J. M.....	Sec. Tel. Marchands.....	83 St-Jacques.	Rolland Octavien.....	Libraire.....	C. S Paul et S-Sulpice
Marcotte Alphonse.....	Encanteur.....	69 St-Jacques.	Rodier J. A.....	Médecin.....	254 St-Antoine.
Martin Moïse.....	Entrepreneur.....	330 Sherbrooke.	Riendeau J. A.....	Hôtelier.....	Longueuil.
Madore J. A. C.....	Avocat.....	ch. 208 N.-Y. Life bdg	Robitaille S.....	Marchand.....	252 St-Paul.
Martineau Frs.....	Marchand.....	1381 Ste-Catherine.	Robillard Clément.....	Manufacturier.....	5 Robillard Avenue.
Marsan Wilfrid.....	Marchand de grains.....	Westmount.	Robitaille Arthur.....	Marchand.....	354 St-Paul.
Marsan D.....	Entrepreneur.....	Sault-au-Récollet.	Riendeau Joseph.....	Hôtelier.....	58 Place Jac.-Cartier.
Moncel G. N.....	Adm. Succ. Masson.....	13 St-Jacques.	Raza Alph.....	Architecte.....	Ch. 21 St. Ry. Cham.
Miles Hy.....	Chimiste.....	53 St-Sulpice.	Rainville H. B.....	Avocat.....	Ch. 703 N.-Y. Life Bg
Masson Damase.....	Marchand.....	205 Nance.	Roy F. X.....	Avocat.....	97 St-Jacques.
Madore J. A.....	Entrepreneur.....	402 St-Denis.	Richer William.....	Assistant gérant.....	7 Avenue Lasalle.
Martin J. A.....	Comptable.....	1603 Notre-Dame.	Roy A. V.....	Rentier.....	16 St-Jacques.
Michaud J. L.....	Ingenieur civil.....	Ste-Anne de Bellevue	Raby V.....	Epicier.....	1155 St-Jacques.
Maillé O. B. H.....	Marchand.....	Longueuil.	Riopel Z.....	Entrepreneur.....	744 Berri.
Montbriant J. R.....	Architecte.....	230 St-André.	Ruelland G.....	Fab. de chaussures.....	191 Avenue Laval.
Mercier Jos. A.....	Architecte.....	17 St-Christophe.	Renaud Georges.....	Fab. de chaussures.....	304 Sanguinet.
Ménard Gordien.....	Entrepreneur.....	Bordeaux.	Rondeau Ernest.....	Entrepreneur.....	150 St-Christophe.
Major Jos. A.....	Entrepreneur.....	424 Richelieu.	Robillard Adolphe.....	Courtier.....	157 St-Jacques.
Major Alex.....	Entrepreneur.....	885 Albert.	Renaud Alph.....	Marchand.....	652 Craig.
Moreau Hector.....	Manufacturier.....	86 St-Pierre.	Rousseau L.....	Electricien.....	2501 Ste-Catherine.
Ménard Pierre.....	Marchand.....	Bordeaux.	Smith Sir Donald.....		Londres.
Ménard Gordien.....	Étudiant.....	Bordeaux.	Shallow F. D.....	Editeur.....	<i>Le Moniteur du Comm.</i>
Martineau J. O.....	Entrepreneur.....	1062 St-Denis.	Senécal Eusèbe Sr.....	Imprimeur.....	20 St-Vincent.
Millette A.....	Agent d'assurance.....	Longueuil.	St-Louis Emm.....	Entrepreneur.....	307 N.-Y. Life Bldg.
Myre Arthur.....	Entrepreneur.....	38 St-Pierre.	St-Mars H.....	Comptable.....	3 Place d'Armes.
Mullarky J. P.....	Gérant Belt Line.....	28 St. Ry. Chambers.	St-Denis Edouard.....	Marchand.....	21 Ste-Famille.
Martel C.....	Marchand.....	1427 Ste-Catherine.			
Marion J. A.....	Ingenieur civil.....	N.-Y. Life Bldg.			
Nault J. H.....	Pharmacien.....	2449 Notre-Dame.			
Nadon J. I.....	Agent d'assurance.....	Sault-au-Récollet.			

St-Arnaud L. N.	Marchand	4 Foundling.
Surveyer L. J. A.	Marchand de fer	6 St-Laurent.
St-Germain F.	Agent	70 St-Jacques.
Savignac J. R.	Marchand	97 St-Jacques.
St-Louis J. Bte.	Entrepreneur	79 St-Jacques.
Senécal J. J. Eus.	Imprimeur	20 St-Vincent.
St-Denis A. J. H.	Notaire	58 St-Jacques.
Senécal Oscar.	Avocat	573 Notre-Dame.
Sauvageau Félix.	Entrepreneur	139 Stanley.
St-Martin A.	Fab. de chaussures	615 Beaudry.
St-Amour E. C.	Entrepreneur	557 De Lorimier.
St-Amour A. C.	Entrepreneur	637 Côte St-Antoine.
St-Amour Jos. A. C.	Hôtelier	28 Richmond.
Schoff W. H.	Musée Com.	Philadelphie.
St-Charles F. X.	Epicier	255 St-Laurent.
Sabourin N.	Imprimeur	42 Place Jac.-Cartier.

Thibaudeau Hon. J. R. Shérif	Palais de Justice.
Thibaudeau Hon. Alf. Marchand	332 St-Paul.
Tousignant N.	Marchand 295 St-Laurent.
Tassé J. s. M.	Manuf. de cigares 29 St-Pierre.
Tremblay Ferd.	Manufacturier 400 William.
Trudel J.	Entrepreneur 373 Notre-Dame.
Trudel Alfred.	Manufacturier 212 Centre.
Tarte Ls. J.	Propriétaire La Patrie.
Tarte Eugène.	Journaliste La Patrie.
Taché Louis H.	Avocat 180 St-Jacques.
Tellier Pierre	Négociant 245 Commissaires.
Thomas J. Bte.	Entrepreneur Village De Lorimier.
Trudeau V.	Marchand St-Lambert.
Touzin Jos.	Entrepreneur 732 Sanguinet.
Tremblay W.	Cultivateur St-Hubert.
Thibaudeau J. B.	Epicier 1230 Ontario.
Théoret C.	Libraire, éditeur 11 St-Jacques.
Tourville R.	Marchand de bois 107 St-Jacques.
Tourville Arthur.	Marchand de bois 107 St-Jacques.

Valiquette Alph.	Marchand	1909 Notre-Dame.
Vaillancourt J. A.	March. de provisions	333 Commissaires.
Vannier J. Emile	Architecte	Ch. 66 Imperial Bldg.
Vannier Odilon	Marchand	1153 St-Laurent.
Venne Jos.	Architecte	17 Place d'Armes.
Villeneuve J. O.	Marchand	1276 St-Laurent.
Vallée Conrad.	Marchand	1112 Ontario.
Vandry C.	Entrepreneur	342 Berri.
Valiquette A.	Entrepreneur	1883 Notre-Dame.
Vallières S. D.	Epicier	1051 St Hubert.
Viens J. B.	Entrepreneur	432 Wolfe.
Vincent Geo. R.	Entrepreneur	Longueuil.

Wilson J. M.	Marchand	338 St-Paul.
Windsor J. W.	Manufacturier	209 Commissaires.
Wilson L. A.	Marchand de vins	87 St-Jacques.
White Richard.	Propriétaire	The Gazette.
Wilson A. A.	Marchand	42 Parc Avenuc.
Wohlfarth Geo.		Paris, France.
Wilson W. P.	Musée com.	Philadelphie.

**Le Calendrier**

L'année grégorienne 1901, première année du XXe siècle, a 365 jours ; elle n'est donc pas bissextile.

L'année 1901 commence par un mardi et se termine par un mardi.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE

Nombre d'or.....	2
Epacte.....	10
Cycle solaire.....	6
Indiction.....	14
Lettre dominicale.....	F

Nombre d'or.—Période de dix-neuf ans, au bout desquels la lune recommence son cours avec le soleil, à la différence d'une heure et quelques minutes près.

Anciennement, on écrivait ce nombre sur le calendrier avec la couleur d'or.

Epacte.—Nombre indiquant l'âge de la lune au commencement de l'année et le nombre de jours écoulés depuis la dernière nouvelle lune jusqu'au Nouvel An.

Cycle solaire—Période de vingt-huit jours, inventée pour déterminer les sept jours de la semaine au moyen de lettres dominicales.

Indiction romaine.—Période de quinze années que l'on recommence toujours, une par une. L'indiction romaine est en usage pour dater les bulles du Saint-Siège.

QUATRE TEMPS

Février.....	27, 1 et 2 Mars
Mai.....	29, 31 et 1 Juin
Septembre.....	18, 20 et 21
Décembre.....	18, 20 et 21

FÊTES MOBILES

Septuagésime.....	3 février
Cendres.....	20 "
Pâques.....	7 avril
Rogations.....	13, 14 et 15 mai
Ascension.....	16 "
Pentecôte.....	26 "
Trinité.....	2 juin
Fête Dieu.....	6 "
1er Dimanche de l'Avent.....	1er Décembre

Température et pression atmosphérique pour le mois de décembre 1900

Relevées par MM. Harrison & Cie, opticiens à Montréal, No 140 rue St-Pierre :

Déceembre.	Baromètre		Echelle Farenheit.	
	Minuit.	Midi.	Max.	Min.
1 — Samedi.....	30.25	30.00	34	27
2 — Dimanche.....	beau	naugeux mais beau	30	26
3 — Lundi.....	30.20	30.17	34	22
4 — Mardi.....	30.10	29.87	35	27
5 — Mercredi.....	29.55	29.66	27	21
6 — Jeudi.....	29.90	30.09	27	22
7 — Vendredi.....	30.19	30.13	26	21
8 — Samedi.....	30.25	30.00	25	8
9 — Dimanche.....	beau	et frais	33	—4
10 — Lundi.....	30.08	30.23	12	—1
11 — Mardi.....	30.20	30.23	6	—3
12 — Mercredi.....	30.06	30.20	15	3
13 — Jeudi.....	30.00	29.80	—12	1
14 — Vendredi.....	29.83	30.36	10	6
15 — Samedi.....	30.54	30.36	8	4
16 — Dimanche.....	beau	et frais	8	—1
17 — Lundi.....	30.62	30.52	3	0
18 — Mardi.....	30.39	30.29	11	2
19 — Mercredi.....	30.02	29.93	35	10
20 — Jeudi.....	29.94	29.88	35	22
21 — Vendredi.....	30.08	30.11	23	12
22 — Samedi.....	30.05	29.80	22	7
23 — Dimanche.....	beau	et chaud	36	10
24 — Lundi.....	29.80	29.75	34	20
25 — Mardi.....	29.81	29.71	34	29
26 — Mercredi.....	29.72	29.81	30	10
27 — Jeudi.....	30.11	30.24	25	0
28 — Vendredi.....	30.11	29.86	30	11
29 — Samedi.....	29.93	30.00	30	12
30 — Dimanche.....			34	24
31 — Lundi.....	29.98	30.22	18	5